

BUDGETS PRIMITIFS 2019

NOTE DE PRESENTATION

Le budget primitif 2019 a été établi conformément aux orientations budgétaires approuvées lors du Conseil Communautaire du 30 novembre 2018.

Ce débat a permis de présenter les grandes tendances 2019, et les nombreuses contraintes financières (suppression de la taxe d'habitation, réduction de compensation d'allègement de fiscalité ...), nécessitent de bien hiérarchiser les priorités intercommunales de la CCPI. Il a posé les bases à partir desquelles le budget a pu être construit, à savoir :

- ❖ une fiscalité maîtrisée,
- ❖ des dépenses de fonctionnement contenues au regard des services rendus,
- ❖ limitation du recours à l'emprunt pour stabiliser les frais financiers,
- ❖ des dépenses de personnel maîtrisées,
- ❖ une reconduction des subventions aux associations,
- ❖ une poursuite de la mise en œuvre des investissements prévus, Pôle d'activités Tertiaires, la rue des Davignons aux Bordes, la place de la mairie à Charost, rue de la République à Reuilly....

Ainsi en dépit des nombreux impacts de la crise et de la baisse drastique des dotations, **2019** sera à nouveau une année utile pour le bassin de vie du Pays d'Issoudun avec des projets significatifs dans les domaines de l'aménagement urbain, socio-culturels, sportifs et du patrimoine.

LES CHIFFRES A RETENIR POUR 2019

Maintien des taux d'imposition des taxes locales pour la 9^{ème} année consécutive

Une masse salariale maîtrisée à 4,68 M€

Limitation du recours à l'emprunt

1,98 M€ de dépenses d'équipements.

Pour l'exercice 2019, l'équilibre agrégé des trois budgets s'établit en dépenses et en recettes à 21 110 317€ répartis comme suit :

Libellés	Investissement	Fonctionnement	Total des Prévisions
1) BUDGET GENERAL	3 608 110€	12 814 907€	16 423 017€
2) BUDGETS ANNEXES			
- Déchets ménagers	157 000€	2 003 300€	2 160 300€
- Lotissement commerciaux	1 161 000€	1 366 000€	2 527 000€
Ensemble budget CCPI	4 926 110€	16 184 207€	21 110 317€

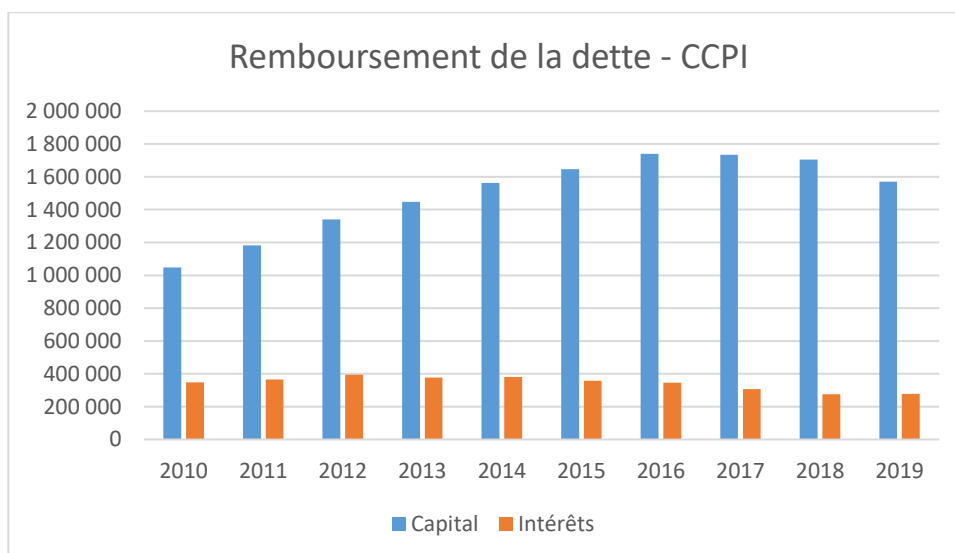
1) BUDGET GENERAL

1) En matière de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à un montant global de 12 814 907€.

➤ **Les dépenses**

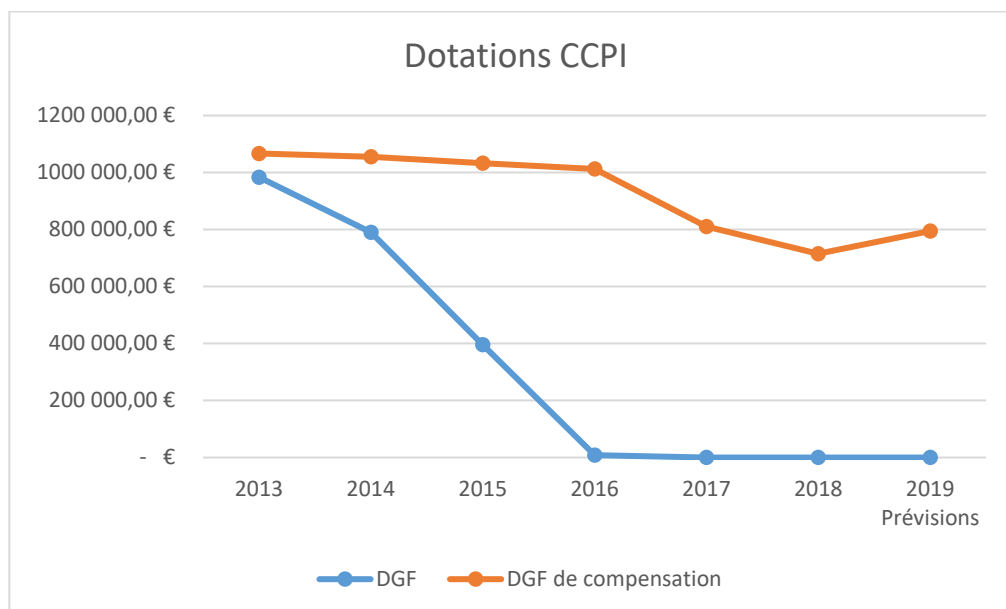
Il est important de rappeler que le volume total des dépenses de fonctionnement est en légère baisse (-3,91%) par rapport au BP 2018, en raison de notre volonté permanente d'économie, de maîtrise des charges de gestion et de la masse salariale. La limitation à l'emprunt permet de stabiliser les frais financiers à 310 000€ en 2019 soit -10k€ par rapport à 2018 et -40k€ par rapport à 2017.



➤ Les recettes

Le budget prend en compte une dotation de compensation complémentaire de l'état (+80k€).

S'agissant du produit fiscal, l'option retenue est +1,8% sur le produit des quatre taxes, devant se traduire par un maintien des taux d'imposition des taxes communales en 2019. Concernant, la CVAE, une baisse de 112 000€ est constatée par rapport au produit notifié en 2018.



2) En matière d'investissement

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à un montant global de 3 608 110€.

	OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE	BP 2019
20	Etudes	130 000€
204	Subventions d'équipement	32 076€
21	Matériels	340 120€
23	Travaux en cours	1 481 679€
020	Dépenses imprévues	135€
16	Emprunts	1 604 100€
041	Opérations d'ordre	20 000€
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	3 608 110€
13	Subventions d'investissement	343 800€
16	Emprunts	1 200 000€
10222	FCTVA	312 435€
024	Autre	20 000€
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 876 235€
	AUTOFINANCEMENT	1 731 875€

Concernant les dépenses, le programme d'équipement global (travaux + acquisitions) s'établit **1 984 010€** alors que le remboursement en capital des emprunts est estimé à **1 604 100€**.

En matière de recettes, l'autofinancement global s'élève à **2 388 100€** soit **66,19%** de l'ensemble des recettes, garant des équilibres budgétaires futurs. Ceci permet de limiter le recours à l'emprunt qui s'inscrit à hauteur de **1 200 000€**, avec une charge dimensionnée à la capacité financière globale de la CCPI.

➡ Un ensemble d'investissements privilégiant les politiques territoriales et patrimoniales de la Communauté

Concernant les dépenses d'équipement, elles s'élèvent à 1 984 010€ au BP 2019. Ce budget se répartit principalement dans quatre secteurs d'intervention de la Communauté :

❖ Le développement économique

- Lancement des études liées aux futures extensions des zones d'activités économiques à Issoudun pour 45 000€

❖ L'aménagement urbain et rural

- Divers travaux d'aménagements urbains (notamment rue Saint Martin, rue Félix Nadar...) et d'espaces verts à Issoudun pour un montant estimatif global de 820 000 €,
- Lancement des travaux d'aménagement de la place de la Mairie à Chârost pour un montant global de 300 000€ et avec un complément d'inscription en 2019 de 123 800€,
- Engagement des travaux d'aménagement de la rue des Davignons et de ses abords (cheminement doux) aux Bordes pour un montant global de 118 000€ et un complément d'inscription en 2019 de 20 000€,
- Un ensemble de travaux sur des voiries communautaires avec une enveloppe globale de 400 680 € (à Reuilly, Diou, Sainte-Lizaigne, Saint-Ambroix et Chezal- Benoit).

❖ L'éducation

- Equipement et remplacement de matériels informatiques dans diverses écoles communautaires (Reuilly, Chezal-Benoît, Chârost, Issoudun) pour 51 320€.

❖ Les équipements sportifs et de loisirs

- Installation de nouveaux jeux de plein-air à Issoudun à hauteur de 40 000€ et à Sainte Lizaigne, pour 14 000€,
- Renouvellement de matériels pour les équipements sportifs, notamment un nouveau tracteur pour le stade Merillac pour 25 000€,
- Etude relative à la rénovation énergétique de la halle des sports de Reuilly pour 26 700€.

2) BUDGET ANNEXE – DECHETS MENAGERS

Ce budget s'équilibre globalement à un montant total de **2 160 300 €**.

La section d'exploitation s'élève à **2 003 300 €** et comporte l'ensemble des crédits nécessaires au fonctionnement du service de collecte et de traitement.

La section d'investissement s'équilibre à **157 000 €** permettant de financer l'acquisition de nouveaux matériels comme un compacteur et de financer des travaux d'entretien dans les déchetteries.

3) BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENTS COMMERCIAUX

Ce budget annexe, créé pour la commercialisation des terrains de la zone d'activités des Coinchettes à Issoudun, s'équilibre à un montant total de **2 527 000 €** hors taxes.

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de **1 366 000 €**, dont 204 000 € de mouvements réels.

La section d'investissement, destinée à la gestion des stocks des terrains à vendre, s'équilibre à un montant de **1 161 000 €** (opérations d'ordre uniquement).